

JUIN 2014
N° 54

Sommaire

Compétences	2
Point sur les travaux	2
Séjour au Lac du Der	2
Arrêt sur images	3
Questions d'élèves	4
Travail de mémoire	4
Activités périscolaires	5
La fête du village	5
La Marche des Élus	6
L'équipe de foot	6
Conseils municipaux	7-8
Nouvelles de l'eau	9
Nouveau service	9
Le budget communal	10
Bilans 2012-2013	11
INFOS multimédia	11
Revue de presse	12
Petites annonces	12
Événements	12
État civil	12

Le mot du Maire

En ce début de mandat, nous avons souhaité légèrement modifier la présentation du bulletin communal en incorporant un panoramique de la place. J'espère que sa lecture vous sera agréable.

Je vous rappelle à cette occasion que ce journal est le vôtre et que ses colonnes vous sont largement ouvertes, pour en faire un organe d'expression communale, c'est-à-dire de tous.

Les quatre années de travaux s'achèvent et s'il reste encore quelques aménagements à terminer (la mise en eau de la fontaine, la pose de candélabres rue de Reims...), notre village s'est réellement embelli : enfouissement des lignes électriques, davantage de massifs et de jardinières florales, modernisation de l'éclairage public...

Si ces réalisations améliorent notre qualité de vie, le conseil municipal souhaite, au cours de ce mandat, mettre l'accent sur le « mieux vivre » dans notre village par le développement des liens sociaux. La marche des Élus organisée le 29 mai en est un exemple, et témoigne de la grande implication des habitants ; je souhaite d'ailleurs à cette occasion remercier la centaine de bénévoles pour leur dynamisme et leur disponibilité.

La réforme des rythmes scolaires sera mise en place à la prochaine rentrée et pour répondre aux nombreux parents inquiets sur l'implantation du futur pôle scolaire, sachez que si la Communauté de Communes Champagne Vesle a pris la décision de réaliser une étude de faisabilité à la Garenne d'Écueil, nous travaillons sur la carte scolaire afin de maintenir une structure scolaire dans notre village.

Notre commune est un bourg relais qui se développe, selon l'étude de diagnostic du territoire réalisée par la Communauté de Communes Champagne Vesle, aussi il est important d'y maintenir les services et de les faire évoluer.

La fin de l'année scolaire est proche et je voudrais souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous de bonnes vacances, qu'elles soient prévues dans notre village ou vers d'autres destinations.

Anny DESSOY

Compétences...

On reprend (quasi) les mêmes et on recommence... Si ce n'est la création d'une nouvelle commission communication et d'un vice-président associé, conformément à une des préconisations de l'étude menée par Géogram, bureau d'études, qui en fin de mandat dernier avait relevé que la CCCV avait des axes d'amélioration en la matière. En revanche, toujours suivant ces préconisations, rien sur la vision à développer pour notre territoire ! Malgré la demande de notre commune, mais pas que : pas de commission « prospective » en tant que telle, tout au plus un groupe de travail obtenu laborieusement ;

c'est mieux que rien mais enfin dans un contexte de réorganisation territoriale avec Reims Métropole qui lorgne ouvertement sur notre territoire, pourquoi ne pas se mettre en ordre de bataille ?

Revenons à cette étude : elle avait révélé qu'il y avait deux bourgs secondaires, Pargny et Les Mesneux, pour lesquels existaient des synergies potentielles et axes de développement communs forts, au premier rang desquels le scolaire.

Hier comme aujourd'hui la compétence scolaire ne reste exercée par la CCCV qu'au travers de l'unique prisme des bâtiments. Quid du

périscolaire ? Quid des synergies territoriales leviers d'économies d'échelles à l'investissement comme au fonctionnement ? La commune de Les Mesneux restera très attentive sur ces points pour que la CCCV développe une vraie vision, avec le cas échéant l'engagement de frais d'étude, pour maintenir les avantages de nos communes pour l'éducation de nos enfants : des groupes scolaires en adéquation avec la dimension rurale de nos communes, un vecteur de lien social fort et des services de proximité pour les parents, tout autant d'éléments différenciant de ce que l'on trouve en milieu urbain.

JB



Point sur les travaux... vers un point final !

Commencés le 2 août 2010, par le remplacement de la conduite d'eau potable rue de Villedommange, les travaux d'aménagement du village arrivent à leur fin.

Cependant, il reste quelques finitions : les sources lumineuses à l'entrée de la rue de Reims, la mise en lumière de l'intérieur de la Place, les spots des piliers de l'entrée du cimetière...

Ces appareils électriques sont en attente de livraison et d'installation.

La finition des murs dans l'ensemble des rues sera menée à bien dans les meilleurs délais par les employés communaux.

JPG

Séjour au Lac du Der

Les élèves de la classe de CE1-CE2 de Mme Clément se sont rendus au Lac du Der du 7 au 11 avril pour un séjour autour du thème « découverte du Pays du Der ». En compagnie de Céline, Alain et des autres intervenants, les enfants ont pu y découvrir la faune et la flore de la région environnant le lac mais aussi observer des oiseaux (grues, cygnes, ...) au bord du lac. Balade en petit train autour du lac, découverte du fusain, architecture à pan de bois, pêche et sorties en forêt ont également ravi les enfants qui ont beaucoup marché tout au long du séjour.

Céline Clément



Arrêt sur images : les événements dans le village



La classe de neige



Le 4 avril, Assemblée Générale de la C.L.E.F.



12 avril, soirée théâtre



La Marche des Elus, réunion des bénévoles, le 16 avril



Cérémonie du 8 mai



La Marche des Elus, réunion des bénévoles, 22 mai : J-7



La fête patronale



Questions d'élèves... le maire, ses adjoints, ses conseillers

Suite aux dernières élections municipales les élèves de CM1/CM2 ont voulu connaître le fonctionnement de la Mairie.

Reçus par le Maire et les adjoints, ils ont pu satisfaire leur curiosité en posant des questions pertinentes.

Cassandra a mis sur papier la synthèse de cette entrevue.

Dans une commune il faut au minimum 7 conseillers.

Aux Mesneux, il y en a 15.

Rôle du maire :

Le Maire dirige une commune. Il représente l'État. Il doit faire appliquer les lois que l'État veut dans sa commune. Le maire est le chef du personnel de la commune. On ne dirait pas mais la vie de maire est très prenante. Quand on est maire, il faut être toujours disponible. Anny Dessoy est toujours disponible.

Savez-vous qu'être maire n'est pas un métier et c'est pour ça que quand on est maire on n'a pas besoin d'un diplôme. Bien sûr elle est quand même aidée par ses adjoints et ses conseillers.

A l'intérieur des mairies :

Dans toutes les mairies il y a la statue de Marianne. On y retrouve aussi le drapeau Français et aussi la devise de la République « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Quels sont les projets :

Les Mesneux est un village qui a connu beaucoup de travaux. Les élus veulent faire vivre le village. Ils veulent organiser des spectacles et des animations etc...

Travail de mémoire



A l'occasion des célébrations du 8 mai, la classe de Mme TRISSON a présenté une œuvre collective des élèves de CM2 réalisée dans le cadre du projet "Mémo-arts 14-18" proposé par l'Académie de Reims. Ce travail a permis aux élèves de mieux appréhender la "Grande guerre" par l'intermédiaire d'œuvres artistiques et de penser, en ce 8 mai, à tous les soldats des deux guerres mondiales qui ont donné leur vie pour notre liberté.



Le Maire :

Un Maire n'a pas de limite d'âge, il peut se présenter même à 87 ans mais il y a tout de même une limite d'âge pour débiter : l'âge minimum est 18 ans, il faut être majeur.

Le Maire et les communes :

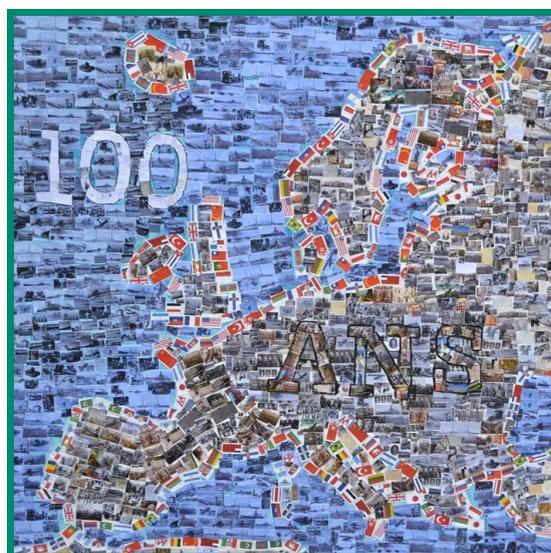
Il y a un syndicat entre Écueil, Sacy, Villedommange et Les Mesneux (ex : pour acheter un TBI*, ce sont les 4 communes qui ont payé).

Un Maire peut-il gérer l'église ?

Oui un Maire peut gérer le bâtiment mais il ne va pas se charger des messes !

Cassandra

*TBI : tableau blanc interactif (numérique)



Par une mosaïque de photos de poilus, de tranchées, de monuments aux morts, de lettres, de drapeaux, les élèves ont réalisé une carte de l'Europe, principal lieu du conflit. L'œuvre des élèves, qui a incontestablement séduit le public, sera affichée à la mairie des Mesneux.

Patricia Trisson

N.A.P. (nouvelles activités périscolaires)

« A la rentrée, je vais faire des N.A.P. !!! »

Voilà ce que vous pourrez entendre, vous parents, dès le mois de septembre à la sortie des classes ! Cela mérite peut-être quelques explications.

En effet, à la rentrée, la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires sera effective.

Pour l'école, ce programme appelé N.A.P. : Nouvelles Activités Périscolaires, sera proposé le mardi et le vendredi de 15 h 30 à 16 h 30.

Cette réforme implique un important travail d'organisation et de concertation entre les élus, les enseignants, les parents d'élèves, les partenaires associatifs, afin de proposer des activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants et leur curiosité intellectuelle.

Les domaines d'activités que nous avons commencé à répertorier sont les suivants :

- ▶ Activités sportives : tennis, danse, tennis de table, yoga, relaxation...
- ▶ Activités culturelles et artistiques : musique, chorale, théâtre, bibliothèque, dessin, peinture...
- ▶ Activités manuelles : bricolage, jardinage...
- ▶ Activités en lien avec l'environnement, le développement durable, projets solidaires...
- ▶ Jeux de société...
- ▶ Prévention santé...

Nous faisons donc appel à différents intervenants – vous peut-être – pour bâtir ce projet.

Si vous avez envie de faire découvrir, de partager ou de transmettre à des enfants, un savoir-faire, une passion, une compétence, nous vous remercions de vous manifester auprès de Mme le Maire.

Au service des écoliers, nous ferons tout pour mener à bien cette réforme et vous remercions par avance de votre engagement qui nous permettra de construire des solutions adaptées à notre territoire.

A-M C

La fête du village

Chaque année, on attend la fête avec impatience dans le village.

Ce week-end, elle fut particulièrement réussie !!! La place, nouvellement aménagée, a connu une animation exceptionnelle, pour la plus grande joie des enfants venus nombreux accompagnés de leur famille en ce dimanche ensoleillé !

Manèges, autos tamponneuses, tir à la carabine ont charmé les petits et donné des frissons aux plus grands... Encore un tour Papa ! Encore un tour !

Parfums flatteurs de barbe à papa ou de nougats se mêlaient au tourbillon des couleurs de la fête.

Invité au voyage et à la rêverie par une troupe de danseuses orientales, le public a vibré au son des musiques du monde.

Partout la joie, les jeux, les cris, l'émotion, l'émerveillement... c'est la fête !

Les Mesneusiens se sont encore rassemblés le lundi pour le tirage de la tombola et le partage du « Punch de Micheline ». Moments d'échange et de convivialité appréciés par tous !

A-M C



La Marche des Élus

Depuis octobre 2013, nous préparons cette 41^{ème} Marche des élus.

Jean-Michel Martin, coordinateur général nous entraîna dans cette grande organisation avec un leitmotiv, les 4 B :

- Bénévolat
- Bon vouloir
- Bonne entente
- Bonne humeur

que chacun respecta scrupuleusement.

Grâce à près d'une centaine de bénévoles, et grâce à dame Nature qui nous offrit un temps idéal pour une randonnée, plus de 2000 marcheurs furent

accueillis et purent contempler Les Mesneux et ses alentours.

2105 marcheurs, le record est battu, record détenu par Jouy Lès Reims avec 1962 marcheurs.

A l'arrivée, des stands animations et restauration étaient à leur disposition. Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

En 2015, rendez-vous à Fismes pour la 42^{ème}.

VM



L'équipe de foot



Nous souhaitons renforcer notre effectif de jeunes de notre village pour participer au tournoi, si vous avez 14 ans au moins, n'hésitez pas à contacter Lionel Parszisz au 06.70.38.86.85 ou Dylan Charlot au 06.72.66.17.04 pour plus d'informations.

Conseils municipaux

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 16 janvier 2014

▶ Délibérations 2014 :

- n° 1 : reconduction de la ligne de trésorerie ouverte en 2013
- n° 2 : ouverture anticipée de crédits en section d'investissement – exercice 2014
- n° 3 : modification des statuts de la C.C.C.V.
- n° 4 : rapport annuel sur l'assainissement
- n° 5 : demandes de subventions diverses 2014.

▶ Rapport des commissions :

- Travaux : devis pour le grillage et la porte de l'espace vert de l'école ainsi que pour entourer le terrain communal près de l'atelier. Décision lors du vote du BP 2014.
- Communication : le bulletin sera distribué à partir du 17 janvier.

▶ Questions diverses :

- Madame le maire fait lecture au conseil municipal d'un courrier, signé par les maires des communes de Courtagnon, Ecueil, Serriers, Chamery, Sacy et Villedommange, distribué à tous les habitants de ces communes et censé faire suite à l'article paru dans l'Union le 5 novembre 2013 sur le projet d'implantation du regroupement scolaire à Ecueil. Le contenu de ce courrier ne reflète absolument pas la réalité et apporte des arguments inexacts comme le fait de prétendre que l'étude menée a été réalisée en concertation avec les parents d'élèves, les enseignants, le personnel etc...
Affaire à suivre.
- Accord de principe pour le projet d'aménagement d'un vestiaire dans l'ancien bâtiment communal pour la section Football de l'ASC (travaux effectués par des bénévoles et encadrés par les employés communaux).
- Les panneaux d'interdiction de circulation dans la rue de Reims seront complétés par un bandeau donnant l'autorisation de circuler en contresens aux cyclistes conformément au code de la route.
- Bilan positif des fêtes de Noël sur la place. Un pot de remerciement avec tous les bénévoles sera organisé.

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 24 février 2014

▶ Délibérations 2014 :

- n° 6 : vote du compte administratif 2013 - budget principal
- n° 7 : affectation du résultat de l'exercice 2013 ; inscription des restes à réaliser ; décisions relatives au budget 2014
- n° 8 : compte de gestion 2013 dressé par le receveur de Reims Banlieue
- n° 9 : convention relative à l'implantation de l'éclairage public sur le domaine privé
- n° 10 : taxe d'habitation : abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides
- n° 11 : modification des limites de l'agglomération.

▶ Permanences pour la tenue du bureau de vote (élections municipales des 23 et 30 mars).

▶ Fête Patronale 2014 :

18 mars : réunion d'information des forains (emplacements, mise en place d'un droit d'implantation).

▶ Questions diverses :

- Demande d'implantation hebdomadaire d'un camion snack qui appartient à un habitant de la commune. Le conseil municipal donne son accord, en précisant que les commerces ambulants devront eux aussi régler un droit de place.
- Courrier du président de la section Football de l'ASC : tournoi le 20 juillet sur le terrain communal.

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2014

▶ Délibérations 2014 :

- n° 12 : élection du maire
- n° 13 : détermination du nombre des adjoints
- n° 14 : élection du 1^{er} adjoint
- n° 15 : élection du 2^{ème} adjoint
- n° 16 : élection du 3^{ème} adjoint
- n° 17 : élection du 4^{ème} adjoint

Conseils municipaux

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2014 (suite)

- n° 18 : désignation des délégués à la C.C.C.V. (ordre du tableau)
- n° 19 : désignation des délégués au SIS des 4 Vents
- n° 20 : désignation des délégués au SIAEP du Rouillat
- n° 21 : désignation des délégués au SIEM
- n° 22 : désignation des délégués au SIVU ACTIFAAR
- n° 23 : formation des commissions communales
- n° 24 : fixation des indemnités de fonction du maire et des adjoints
- n° 25 : délégation au maire de certaines attributions du conseil municipal
- n° 26 : désignation de la commission d'appel d'offres

► Questions diverses :

- Monsieur Philippe PIGER a été désigné en qualité de « correspondant défense » à l'unanimité.

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 14 avril 2014

► Délibérations 2014

- n° 27 : bases d'imposition 2014
- n° 28 : vote du budget primitif 2014
- n° 29 : droits de place pour la fête patronale
- n° 30 : droits de place pour les métiers ambulants
- n° 31 : proposition en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs
- n° 32 : fixation du nombre de membres du conseil d'administration du C.C.A.S.
- n° 33 : élection des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du C.C.A.S.
- n° 34 : révision avec examen conjoint du P.L.U.

► Questions diverses :

- Mme DESSOY Anny a été désignée comme déléguée des élus et Mme DEVERCHIN Laurence comme déléguée et correspondante du personnel au sein du C.N.A.S.
- Commission communication : mise à jour de la plaquette communale, de l'agenda 2015, bulletin communal, site internet (changement d'hébergement).
- En concertation avec la brigade de gendarmerie de Gueux, une réunion publique sera organisée prochainement concernant le dossier sur la **Vigilance citoyenne**.
- Création d'une commission pour le récolement des archives (M. GOURDIER, Mme CAILLAT et M. LECLERC).
- Projet d'inventaire en vue de la reprise des concessions à l'abandon dans l'ancien cimetière.
- M. MILLOT Gilles étant en arrêt maladie pour trois semaines, il a été décidé d'embaucher un agent temporaire pour le remplacer.

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 12 mai 2014

► Délibérations 2014 :

- n° 35 : modification de l'article 6 des statuts de la C.C.C.V. ;
- n° 36 : indemnité de conseil du comptable Mme Myriam TAGNON ;
- n° 37 : subvention 2014 au GOUTATOU.

► Permanences pour la tenue du bureau de vote (élections européennes du dimanche 25 mai).

► Questions diverses :

- Le Conseil municipal a décidé de ne pas donner suite aux demandes de subvention de la MARPA à Pargny lès Reims et de l'association les P'tits Cahouts à Villedommange.
- La commission Vie locale s'est réunie le 24 avril. Les sujets suivants sont en cours de travail :
 - accompagnement pour aider les bénévoles du comité de fleurissement ;
 - recherche d'informations sur la 1^{ère} guerre mondiale dans le secteur de la commune ;
 - organisation du 14 juillet, des animations de fin d'année et du trail du 20 décembre 2014.
- La commission Communication s'est réunie et travaille sur le site internet de la Mairie, le bulletin municipal (prévu début juin) et l'agenda municipal 2015.
- Réunion le 19 mai avec la commune d'Ormes (aménagement du giratoire sur la RD 980 pour 2014).

Nouvelles de l'eau

Le Syndicat du Rouillat poursuit sa politique de vérité des prix et décide, cette année encore, de répercuter sur les consommateurs la baisse des coûts de sa gestion de l'eau.

A partir du 2^{ème} trimestre 2014, la taxe syndicale passera donc de 0,90 € à 0,70 € par m³.

Afin de bien voir l'impact réel de cette baisse sur le coût final du m³, il nous faut analyser celui-ci :

Prix du m ³ (pour une consommation annuelle de 120 m ³) en janvier 2014			
Distribution	Abonnement	Véolia	0,3684*
		Rouillat	0,0622*
	Consommation	Véolia	1,1380*
		Rouillat	0,9000*
	Préservation des ressources	Agence de l'eau	0,0672*
Assainissement	Abonnement	Lyonnaise	0,4350**
	Consommation	Lyonnaise (traitement)	0,4972**
		Lyonnaise (collecte)	0,6587**
		CCCV	0,7200**
Organismes publics	Lutte contre la pollution	Agence de l'eau	0,3800*
	Modernisation des réseaux de collecte		0,3000**
Taxes	TVA	* 5,5%	0,1604
		** 10%	0,2611
TOTAL (€)			5,9482

(Remarque : le montant des abonnements étant indépendant du volume consommé, une consommation inférieure à 120 m³ correspond à un prix du m³ plus élevé).

Avec une taxe syndicale à 0,70 €, toutes choses égales par ailleurs, le prix du m³ passera à 5,7372 €, soit une baisse de 3,5 %.

Une consommation de 120 m³ occasionnerait donc une facture de 688,46 € au lieu de 713,78 €.

GL

Nouveau service

Les « infos » de votre mairie en direct sur votre messagerie électronique !

Nous vous offrons la possibilité de recevoir sur votre messagerie, les informations « papier » distribuées dans vos boîtes à lettres.

Pour cela, il vous suffit de communiquer simplement votre adresse email à l'adresse suivante :

info-lesmesneux@wanadoo.fr

Le budget communal 2013

Le budget communal se compose de 2 sections :

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement est constituée des **dépenses** récurrentes, nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

Charges à caractère général : Énergie, électricité (éclairage public...), entretien courant des bâtiments et du matériel (petites réparations, entretien espaces verts...), achat de fournitures, primes d'assurances,

Charges de personnel : Salaires du personnel municipal,

Autres charges de gestion courante : subventions versées aux associations, contributions aux organismes de regroupement (SIS des 4 vents...), indemnités des élus,

Charges financières : remboursement des intérêts d'emprunts,

Atténuation de produits : reversement de recettes fiscales encaissées par la commune (mécanisme de péréquation entre communes).

Les recettes :

Produits des services du domaine : concession du cimetière, personnel poste, SIS des 4 vents...

Les impôts et taxes : les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière, cotisation foncière des entreprises CFE), droits de mutation...

Dotations versées par l'état : DGF (dotation globale de fonctionnement) Somme versée en fonction de la population et de la superficie de la commune ...

Autres produits de gestion courante : location de biens communaux (salle)

Section d'investissement

La section d'investissement retrace les opérations d'équipement d'envergure destinées à augmenter la valeur du patrimoine de la commune et à améliorer la qualité des structures municipales ou à en créer de nouvelles

Les dépenses :

Le remboursement de la dette : remboursement du capital des emprunts,

Les dépenses d'équipement : tracteur, défibrillateur...

Les travaux d'aménagement ou de réfection : travaux des bâtiments, réfection de la voirie ...

Les recettes :

L'autofinancement : excédent de la section de fonctionnement

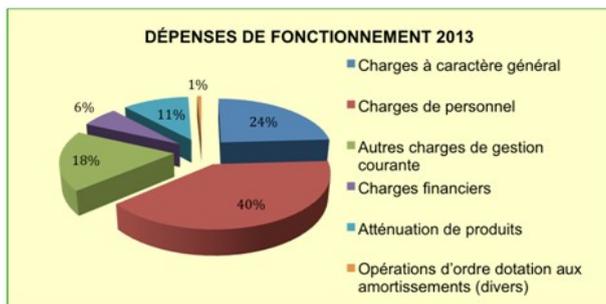
Les dotations et fonds divers : fonds de compensation de la TVA (fonds visant à compenser la TVA acquittée par les communes sur leurs dépenses d'équipement), taxe locale d'équipement (TLE) ...

Les emprunts bancaires,

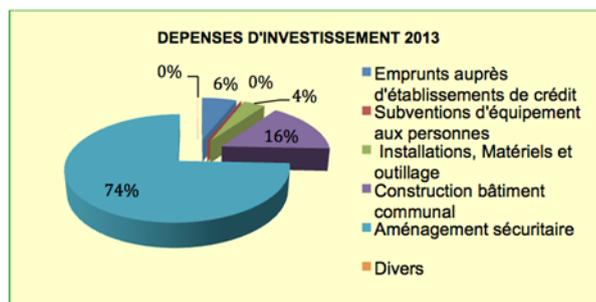
Les subventions diverses.

Les données figurant dans les tableaux suivants sont les résultats propres à l'exercice de l'année 2013 et n'intègrent pas les soldes de l'année antérieure ni les restes à réaliser (reports en dépenses et recettes d'investissement). Ces données sont intégrées dans le bilan des années 2012 et 2013.

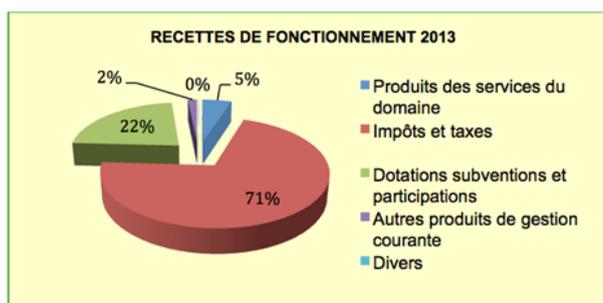
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2013	RÉALISE AU 31/12/2013
Charges à caractère général	97 069,59 €
Charges de personnel	160 271,36 €
Autres charges de gestion courante	73 097,67 €
Charges financiers	25 006,80 €
Atténuation de produits	44 981,00 €
Opérations d'ordre dotation aux amortissements (divers)	2 961,50 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	403 387,92 €



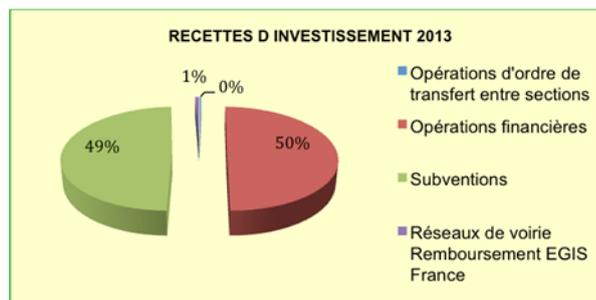
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2013	RÉALISE AU 31/12/2013
Emprunts auprès d'établissements de crédit	73 810,72 €
Subventions d'équipement aux personnes	1 196,00 €
Installations, Matériels et outillage	46 449,37 €
Construction bâtiment communal	195 326,01 €
Aménagement sécuritaire	917 048,98 €
Divers	352,85 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 234 183,93 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2013	RÉALISE AU 31/12/2013
Produits des services du domaine	25 804,85 €
Impôts et taxes	365 623,14 €
Dotations subventions et participations	116 140,22 €
Autres produits de gestion courante	8 001,87 €
Divers	291,64 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	515 861,72 €



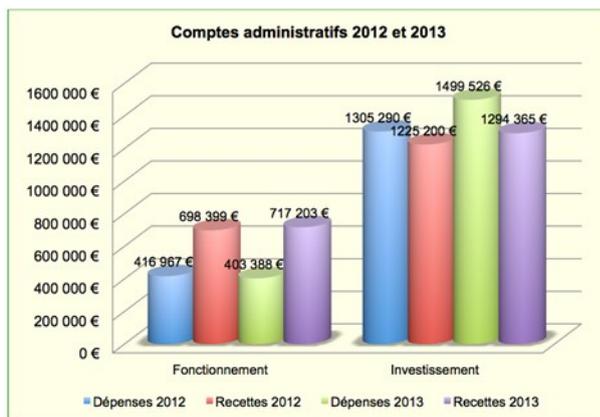
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2013	RÉALISE AU 31/12/2013
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 961,50 €
Opérations financières	548 962,89 €
Subventions	541 745,25 €
Réseaux de voirie Remboursement EGIS France	7 095,05 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 100 764,69 €



Bilans 2012 et 2013

		Fonctionnement	Investissement	Total	Fonds de roulement
2012	Dépenses	416 967 €	1 305 290 €	1 722 258 €	201 342 €
	Recettes	698 399 €	1 225 200 €	1 923 599 €	
2013	Dépenses	403 388 €	1 499 526 €	1 902 914 €	108 654 €
	Recettes	717 203 €	1 294 365 €	2 011 568 €	

Le tableau ci-dessus présente l'état des recettes et des dépenses intégrant les soldes en fonctionnement et investissement des années précédentes. Ces montants intègrent également les restes à réaliser en investissement (dépenses et recettes). Ce compte administratif, approuvé par le conseil municipal et transmis à la sous-préfecture de Reims, présente un résultat positif (fonds de roulement) de 108 654 € pour 2013.



BG

INFOS multimédia

Dans votre bulletin, voici une toute nouvelle rubrique consacrée au multimédia, à l'informatique et aux nouvelles technologies. Cette rubrique est réalisée par Frédéric DEPERMENTIER, ingénieur en informatique. Vous y trouverez des informations, des astuces, des conseils...

Windows XP c'est terminé ...

Depuis le 8 avril 2014, Microsoft a arrêté le support de Windows XP après 13 ans de bons et loyaux services. Il n'y aura donc plus de correctifs de sécurité sur ce système.

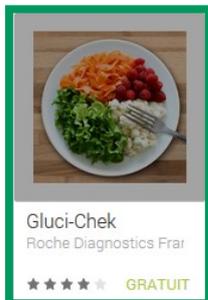
Les PC fonctionnant encore sous Windows XP et connectés à Internet seront, par conséquent, extrêmement vulnérables aux attaques extérieures : Virus, Chevaux de Troie, Malwares, ...

Selon l'étude relayée par 01.net, 28% de la totalité des PC du monde tourneraient encore sous Windows XP (juste derrière Windows 7 avec 49%). Les 23% restants étant partagés entre Windows 8, Windows Vista, Mac OS X et les nombreuses distributions de Linux.

J'en déduis qu'environ 28 % des ordinateurs des habitants des Mesneux tournent encore avec ce système ... Si c'est votre cas : pas de panique ! Plusieurs solutions s'offrent à vous selon vos moyens :

- Arrêter l'informatique (cela vous fera même faire des économies !).
- Garder votre matériel tel quel et continuer avec Windows XP (gratuit mais attention aux pirates sur Internet !).
- Garder votre matériel tel quel et installer Linux à la place de Windows XP (gratuit).
- Faire évoluer votre matériel (à partir de 150€) et acheter une licence Windows 7 ou 8 (environ 110€).
- Investir dans une tablette tactile multimédia (entre 100€ et 500€).
- Investir dans un nouvel ordinateur (portable ou pc) et son système pré-installé (à partir de 400€).

2 applications Android gratuites



Gluci-chek : Assistant nutrition

Si vous faites un régime ou si vous avez du diabète, il est parfois nécessaire de calculer les glucides contenus dans vos repas. C'est le but de cette application qui vous donnera également le nombre de lipides, de sel, de protéines, de fibres contenus dans plus de 220 aliments et petits plats ... (plus d'infos sur : <http://bit.ly/1jEFWCw>)



2048 : Un jeu simple et intelligent !

Si vous aimez le sudoku ou les petits jeux d'esprit, alors, c'est sûr, vous allez adorer 2048 ... (plus d'infos sur : <http://bit.ly/Qb3ILv>)

<http://www.qwant.fr>



Qwant : moteur de recherche 100 % Français ! Vous n'êtes quand même pas des moutons ? Be Original ! (disait ma prof d'anglais) Sachez que 91% des gens n'utilisent que Google ! Ils ne voient Internet que par les yeux de Google ! Certains vont même jusqu'à confondre Internet et Google ... Bref ! Essayez Qwant, ... et parlez-en à vos amis ! (Plus de détails sur mon blog : <http://bit.ly/1ifsxZJ>)

Le saviez-vous ?

82% des téléphones sont sous Android, 12% sous Apple IOS et les autres se partagent les 6 % qui restent ...

60% des tablettes sont sous Android, 30% sous Apple IOS et 10 % pour les autres ...

Revue de presse

La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :
03 26 36 55 98

TÉLÉCOPIE :
03 26 50 20 90

Réception du public :
Lundi - jeudi : 14 - 18h30
Mardi - mercredi : 14 - 17h30

Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 17 h à 19 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Des informations
ponctuelles se
trouvent sur le site
de la commune.

Adresse du site :
<http://www.lesmesneux.fr>

Adresses utiles :
asclmesneux.free.fr
www.sycomore51.fr
www.cc-champagne-vesle.fr

Pour Anny Dessoy : c'est reparti pour 6 ans, l'Union, avril 2014

La magicienne aux doigts d'or, l'Union, 13 avril 2014

Une œuvre de CM2 pour le centenaire, l'Union, 26 mai 2014

Une balade, facteur de proximité, l'Hebdo du vendredi, 351, 23 au 29 mai 2014

Les Mesneux : 41^{ème} marche des élus, 29 mai 2014,

<http://champagne-ardenne.france3.fr/2014/05/29/les-mesneux-41-eme-marche-des-elus-487195.html>

La marche des élus, 19/20 du 29 mai 2014, France3 Champagne-Ardenne

Petites annonces

Femme sérieuse, habitant Les Mesneux cherche **repassage à domicile** ou à votre domicile, rapide. Me contacter : 06.19.38.24.73.

Frédéric DEPERMENTIER, ingénieur en informatique, a créé aux Mesneux une **société Oracle 51**. Coach informatique, son but est d'aider les particuliers ou les petites entreprises à être autonomes avec les outils informatiques.

Événements

Dimanche 15 juin : le comité des fêtes organise la 17^{ème} brocante

Jeudi 3 juillet à 20 h30 : concert en l'église de Les Mesneux
par le quatuor Finlandia : « de la musique baroque à la musique de film »
entrée gratuite avec libre participation du public

Lundi 14 juillet : fête nationale, cérémonie au monument aux morts à 11 h 30
un vin d'honneur suivra cette cérémonie

Barbecue républicain : comme les années précédentes un barbecue sera organisé à partir de 12 h30 (réservation en temps voulu)

Dimanche 20 juillet : **tournoi de foot** – L'AS Les Mesneux organise pour la première fois de sa jeune histoire le tournoi inter-village regroupant les villages de Chamery, Ecueil, Sacy, Serriers et Villedommange. Rendez-vous dimanche 20 Juillet, buvette et restauration sur place. Venez nombreux encourager les Rouge et Noir !

Mardi 2 septembre : rentrée scolaire

Dimanche 7 septembre : la randonnée de Jacky est organisée par le comité des fêtes

État civil

Naissances : Clément LE BELLEGUIC, le 16 janvier 2014,
Maël et Max COLTIER, le 17 janvier 2014
Lola LE BOT, le 20 janvier 2014
Constance GUYOT, le 21 février 2014
Lucie BRISSART, le 2 mars 2014

Décès : Daniel ANCIANT, le 15 janvier 2014
Jacqueline ERNST, le 9 avril 2014
Pierrette CHARPENTIER, née MIGNON, le 17 avril 2014